

Le Docteur Mireille Goya-Lavigne, Présidente de la CPTS de Montauban, ouvre la séance à 20h40.

En préambule, elle remercie les nombreux participants présents ce soir. Elle indique que 14 pouvoirs nous ont été transmis. Imprimés, ils sont disponibles pour ceux et celles qui souhaiteraient en prendre connaissance. Le bulletin de vote supplémentaire a été confié aux professionnels mandataires lors de l'émargement.

Elle propose donc de démarrer les **délibérations telles qu'annoncées** sur les différents temps de cette Assemblée Générale Mixte.

SOMMAIRE DU PROCÈS VERBAL

A.	ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	4
1	APPROBATION DE MODIFICATION DES STATUTS INDIQUANT LA NOUVELLE PERIODE D'EXERCICE COMPTABLE.....	4
B.	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	4
1	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AVRIL 2025.....	5
2	RAPPORT MORAL 2025.....	5
2.1	LECTURE DU RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE – DOCTEUR MIREILLE GOYA-LAVIGNE.....	5
2.2	VOTE - APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2025	6
3	PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2025	7
3.1	RAPPEL DES MODALITES DE FINANCEMENT.....	7
3.2	PRESENTATION DU BILAN FINANCIER PAR LE CABINET COMPTABLE ATHOS GROUPE FIDUCIE CONSULTANTS.....	7
3.2.1.1	Présentation des ressources	7
3.2.1.2	Produits financiers	8
3.2.1.3	Charges d'exploitation	8
3.2.1.4	Charges externes.....	8
3.2.1.5	Résultat de l'exercice	9
3.3	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ALBA AUDIT.....	9
3.4	VOTE - APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2025	9
3.5	VOTE – APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2025.....	9
4	PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2026	10
4.1	VOTE – APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2026.....	11
5	PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2025	11
5.1	FONCTIONNEMENT	11
5.2	TERRITOIRE	11
5.3	ADHERENTS.....	11
5.4	INFOGRAPHIE.....	11
5.5	NOS GROUPES DE TRAVAIL.....	11
5.6	LES MISSIONS.....	12
5.6.1	<i>Rappel des missions socles et complémentaires de la CPTS.</i>	<i>12</i>
5.6.2	<i>Focus sur la mission 1 – Accès aux soins :</i>	<i>12</i>
5.6.3	<i>Focus sur la mission 2 : parcours pluriprofessionnels</i>	<i>13</i>
5.6.3.1	Prise en charge et suivi des enfants et des adolescents en situation de souffrance psychique dans le cadre d'un Parcours de Soins Partagés en Psychiatrie.	13
5.6.3.2	Sécurisation de la sortie d'hospitalisation et prévention de la ré-hospitalisation du patient âgé	13
5.6.3.3	Parcours insuffisance cardiaque.....	13
5.6.3.4	Perspective de parcours : Activité Physique Adaptée	14
5.6.4	<i>Focus sur la mission 3 - Prévention :</i>	<i>14</i>
5.6.4.1	Santé mentale	14
5.6.4.2	Vaccination.....	14
5.6.4.3	Soutien à la parentalité	15
5.6.4.4	Dépistage	15
5.6.4.5	Iatrogénie médicamenteuse	15
5.6.5	<i>Focus sur la mission 4 – réponse face à une situation sanitaire exceptionnelle</i>	<i>16</i>
5.6.6	<i>Focus sur la mission 5 – Actions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins</i>	<i>16</i>
5.6.7	<i>Focus sur la mission 6 – Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire</i>	<i>16</i>
5.7	PROGRAMME ICOPE	17

5.8	VIE ASSOCIATIVE.....	17
5.8.1	<i>Guide du membre adhérent</i>	17
5.8.2	<i>Nous suivre sur les réseaux sociaux</i>	17
5.9	VOTE – APPROBATION DU RAPPORT D’ACTIVITE 2025.....	17
6	QUESTIONS DIVERSES.....	17
7	RESULTATS DES ELECTIONS DU CONSEIL D’ADMINISTRATION.....	18
8	VOTE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION POUR LES MEMBRES DU BUREAU	19
9	REMISE DE PRIX AUX GAGNANTS DU DEFİ MARS BLEU	19

A. Assemblée générale Extraordinaire

Dans le cadre des décisions relevant de la compétence de l'**Assemblée Générale Extraordinaire**, les délibérations porteront sur la modification statutaire relative au changement de la période d'exercice comptable. Ce changement a pour objectif de caler la période d'exercice avec la période de l'ACI à savoir du 1^{er} juillet au 30 juin.

1 Approbation de modification des statuts indiquant la nouvelle période d'exercice comptable

Est soumis au vote de l'Assemblée la modification statutaire suivante :

- Le changement de la période d'exercice comptable à compter du 01/07/2026.
- Impliquant un premier exercice transitoire de 6 mois du 01/01/2026 au 30/06/2026.

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat du vote : la modification des statuts est approuvée à l'unanimité

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée close par la Présidente qui ouvre l'assemblée générale ordinaire.

B. Assemblée générale Ordinaire

Dans le cadre des décisions relevant de la compétence de l'**Assemblée Générale Ordinaire**, la Présidente les délibérations portées à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2025
- Présentation du rapport moral de La Présidente – Mireille Goya-Lavigne
- Présentation du rapport financier et de l'affectation des résultats 2025
- Présentation du budget prévisionnel 2026
- Présentation du rapport d'activité 2025
- Renouvellement du Conseil d'Administration et du bureau
- Questions diverses

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2025

La Présidente soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 29 avril 2025, procès-verbal adressé à l'ensemble des adhérents lors de la convocation à l'assemblée générale de ce jour.

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat du vote : procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2025 adopté à l'unanimité.

La Présidente passe la parole à Monsieur Parmentier, Directeur de la CPTS de Montauban, pour expliquer le déroulement de l'élection des membres du Conseil d'Administration.

M. Parmentier indique que les participants éligibles pourront voter jusqu'à la fin de la présentation du budget prévisionnel 2026. Pour le dépouillement, 2 professionnels volontaires accompagneront l'assistante administrative de la CPTS.

Les 2 scrutateurs qui se portent volontaires sont : le Dr Robin Michel et le Dr Carole Allavena.

2 Rapport moral 2025

2.1 Lecture du rapport moral de la Présidente – Docteur Mireille Goya-Lavigne

« Nous voici au terme de la troisième année de fonctionnement de la CPTS Montauban.

Notre devise, « Ensemble pour la santé de tous », n'a pas varié et cet « ensemble » ne fait que croître et embellir.

Le nouveau rapport d'activité témoigne de la vitalité de notre association.

La courbe des nouvelles adhésions reste ascendante.

Les perspectives de l'an passé sont devenues des réalités.

La CPTS, riche de ses membres, confirme être un laboratoire d'idées, un brain-storming permanent mais aussi une entreprise de construction : construction du lien entre professionnels, construction d'actions, construction de parcours.

La CPTS est par ailleurs devenue un interlocuteur naturel et reconnu de tout acteur de la santé qui souhaite s'adresser aux acteurs du territoire.

Toute cette activité s'intègre bien évidemment dans le cadre des 6 missions confiées par la loi aux CPTS ainsi que dans le cadre budgétaire de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel qui nous finance.

Assurément, des écueils persistent, le plus important restant la démographie, très défavorable, de certaines professions, notamment celle des médecins généralistes traitants, qui impacte un grand nombre de nos actions et pour laquelle nous n'avons que peu de leviers.

D'autre part, à l'échelle locale et nationale, des évolutions sont en cours ou à venir pour les CPTS.

La première concerne la mission parcours.

D'un rôle initial d'organisation de parcours, nous glissons vers la coordination des parcours individuels des patients.

Ce rôle semble devoir s'amplifier avec l'annonce par la CNAM, l'été dernier, du transfert des PRADO aux CPTS.

Aurons-nous alors la capacité, en termes de finances et de ressources humaines, de, tout à la fois, suivre les parcours individuels et continuer à initier de nouveaux projets ? La question se pose.

La deuxième évolution fait suite aux recommandations de la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale. L'Assurance Maladie nous fait part de la nécessité de mieux suivre l'utilisation des fonds alloués aux CPTS avec notamment le suivi budgétaire par mission, ce qui n'existait pas jusqu'ici.

Il est tout-à-fait légitime et nécessaire de contrôler l'utilisation de l'argent public, et bien entendu nous nous soumettrons aux nouvelles contraintes. Cependant, nous espérons que ce « suivi budgétaire » ne deviendra pas un instrument d'assujettissement des CPTS à une quelconque autorité, au-delà du cadre légal actuel.

Ceci serait funeste pour nos structures qui perdraient alors toute leur capacité d'innovation et d'adéquation au territoire.

De même qu'aurait été mortifère la transformation des CPTS en Communauté France Santé un temps évoquée dans le PLFSS et fort heureusement délaissée dans la version finale de la loi.

Dans ce mouvement perpétuel, parfois inquiétant, mais qui témoigne de la vitalité des CPTS en général et de la nôtre en particulier, sachons garder le cap : nous sommes ici pour contribuer à l'amélioration la santé de la population de notre territoire. C'est notre préoccupation première.

Une toute dernière mention et non la moindre : un grand merci à nos salariés pour leurs compétences et leur engagement. Sans eux rien ne serait possible.

Je vous remercie de votre attention. »

L'assemblée a-t-elle des questions ? Pas de questions, passage au vote.

2.2 Vote - Approbation du rapport moral 2025

La Présidente soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le rapport moral 2025.

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat du vote : rapport moral 2025 adopté à l'unanimité.

3 Présentation du rapport financier et de l'affectation des résultats 2025

3.1 Rappel des modalités de financement

La Présidente donne la parole à Monsieur Nicolas Parmentier, Directeur de la CPTS de Montauban, pour faire un rappel des modalités de financement.

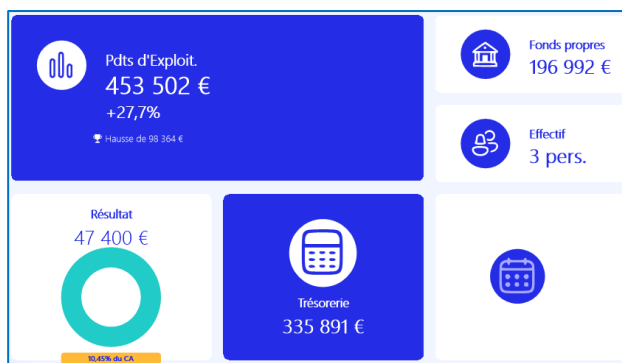
Sont rappelées les particularités suivantes :

- Le financement de la CPAM dans le cadre de l'ACI est constitué de 3 volets :
 - Un volet fonctionnement.
 - Une part fixe pour le financement de missions.
 - Une part variable selon atteinte des objectifs pour le financement des missions.

3.2 Présentation du bilan financier par le Cabinet Comptable Athos Groupe Fiducie Consultants

La Présidente donne la parole à Monsieur Manuel Tourais – Expert-comptable pour la présentation du bilan financier.

Monsieur Tourais présente la situation de l'association en quelques chiffres dont le détail sera précisé ci-après.



3.2.1.1 Présentation des ressources

Les ressources s'élèvent à 453 400 € réparties comme suit :

- Concours publics et subventions d'exploitation : 425 900 € (CPAM : 416 100 € + ARS : 9 800 €)
- Fonds dédiés n-1 : 27 500 € qui ont été utilisés dans leur intégralité

Les contributions volontaires correspondent à la valorisation de la mise à disposition de la mallette de téléconsultations.

A noter :

- Un nouveau report à hauteur de 41 588 € pour des actions à mener sur 2026.
- Des produits constatés d'avance d'un montant de 171 250 € (subvention CPAM) qui sont sans incidence sur le résultat car attribués à l'année 2026.

3.2.1.2 Produits financiers

Il s'agit des intérêts bancaires générés par la trésorerie. La diminution de 17 % par rapport à l'année antérieure résulte de la baisse « généralisée » des taux de placements.

3.2.1.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se composent de :

- Charges externes : 359 506 €
- Amortissements : 5 898 €
- Dotation aux fonds dédiés : 41 588 €
(pour une utilisation en 2026)

Pour les charges externes, détaillées dans la diapositive suivante, il est à noter que les autres services extérieurs précédés d'un signe négatif correspondent aux remboursements de dépenses et la participation aux frais perçus de structures externes.

3.2.1.4 Charges externes

Charges externes (Détail)				
	2025	2024	Évolution	
Fournitures consommables	8 318 €	888 €	+7 430 €	
Locations, Charges locatives	25 468 €	3 576 €	+21 892 €	
Entretien, Réparations	16 501 €	1 037 €	+15 464 €	
Primes d'assurance	697 €	941 €	-244 €	-25,9%
Personnel extérieur	200 474 €	133 844 €	+66 630 €	+49,8%
Intermédiaires et honoraires	80 716 €	43 002 €	+37 714 €	+87,7%
Informations et communications	3 517 €	4 415 €	-898 €	-20,3%
Déplacements, Réception	24 027 €	13 052 €	+10 975 €	+84,1%
Frais postaux, Télécom.	2 514 €	204 €	+2 310 €	
Frais bancaires	311 €	114 €	+197 €	+172,8%
Autres services extérieurs	-3 037 €	1 016 €	-4 053 €	-398,9%
TOTAL	359 506 €	202 088 €	+157 418 €	+77,9%

Parmi les évolutions significatives :

- **Charges locatives** : correspondent au déménagement de l'association et un loyer nettement supérieur au précédent.
- **Personnel extérieur** : charges de personnel mis à disposition par le groupement d'employeurs (GE ASOE). L'augmentation s'explique par l'année complète de charges pour la chargée de parcours pluriprofessionnels (contre 1,5 mois en 2024 suite à son recrutement le 18/11/2024) et le recrutement d'une chargée de mission médecin traitant à compter de janvier 2025.

3.2.1.5 Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice clos s'élève à 47 400 € contre 124 474 € l'année précédente.

M. Parmentier ajoute que notre association a tenu compte du résultat n-1 pour embaucher du personnel et utiliser les fonds pour les projets à mener. L'équipe, désormais composée de 3 salariés du GE ASOE (directeur, assistante administrative et comptable et chargée de parcours pluriprofessionnels) auxquels s'ajoutent Amélie Ndoye (chargée de mission médecin traitant) et Laure Meszoly (animatrice territoriale Icope), peut ainsi mettre en œuvre l'ensemble des missions confiées et des actions menées.

3.3 Rapport du Commissaire aux comptes Alba Audit

Le Commissaire aux comptes étant excusé ce jour, la présentation du rapport est confiée à Monsieur Manuel Tourais.

Rappel du rôle et des missions de commissariat aux comptes.

- Vérifier et certifier les comptes déposés par l'expert-comptable.
- Révéler d'éventuels faits délictueux.
- Vérifier tous les flux bancaires.
- S'assurer que la structure peut continuer son activité. Si problématique financière, convocation d'un CA.
- Vérifier la bonne utilisation des fonds en fonction de l'objet social de l'association
- Emission d'un rapport sur d'éventuelles conventions conclues entre l'association et un de ses administrateurs ou avec une autre personne morale dans laquelle il est également administrateur, dirigeant ou actionnaire.

L'audit réalisé sur les comptes annuels de la CPTS de Montauban pour l'exercice clos le 31/12/2025, a permis de les certifier réguliers et sincères, au regard des règles et principes comptables français.

L'assemblée a-t-elle des questions ? Pas de questions, passage au vote.

3.4 Vote - Approbation du rapport financier 2025

La Présidente soumet à l'Assemblée générale l'approbation du rapport financier 2025.

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat du vote : le rapport financier 2025 est adopté à l'unanimité

3.5 Vote – Approbation de l'affectation des résultats 2025

La Présidente soumet à l'Assemblée Générale l'approbation de l'affectation des résultats 2025 : 47 400 € en fonds de réserve.

Contre : 0

Abstention : 2

Résultat du vote : affectation des résultats 2025 adoptée à la majorité

4 Présentation du budget prévisionnel 2026

La Présidente donne la parole à Monsieur Nicolas Parmentier pour la présentation du budget prévisionnel 2026.

Charges prévisionnelles 2026	60 - Achats	2 680 €	Produits prévisionnels 2026	70 - Vente de produits finis, presta. services, marchandises	1 800 €
	Fournitures non stockable - EDF	980 €		Ville de Montauban Pôle seniors : ateliers APA/DIET/ICOPE	1 800 €
	Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 250 €			
	Fournitures administratives	450 €			
	61 - Services extérieurs	48 950 €		74 - Subventions d'exploitation	394 500 €
	Location immobilière / Loyer	25 300 €		CPAM N2 (ACI 01/07/25 - 30/06/26)	
	Location salles et mobilier	800 €		1/2 Fonctionnement année ACI 2025-2026	37 500 €
	Location mobilière	600 €		1/2 Volet fixe année ACI 2025-2026	100 000 €
	Entretien et réparation	1 300 €		Volet variable année ACI 2025-2026 - à percevoir en 2026 - Projection à 70%	85 750 €
	Assurance locaux et équipements	920 €		1/2 SSE Situation sanitaire except.	33 750 €
	Colloque - Séminaire	2 030 €		CPAM N3 (ACI 01/07/26 - 30/06/27)	
	Informatique / Abonnements	18 000 €		1/2 Fonctionnement année ACI 2026-2027	37 500 €
	62 - Autres services extérieurs	360 670 €		1/2 Volet fixe année ACI 2026-2027	100 000 €
	Directeur - Groupement employeurs	103 425 €			
	Administratif - Groupement employeurs	50 150 €			
	Parcours - Groupement employeurs	61 950 €			
	Chargée de mission accès médecin traitant	10 000 €			
	Stagiaire	2 550 €			
	Honoraires IDEL ICOPE	16 800 €			
	Honoraires professionnels de santé	65 700 €			
	Prestations graphiste - fiches repère + autres supports	3 000 €			
	Honoraires intervenants extérieurs	1 800 €			
	Mutualisation TOD plateforme	5 000 €			
	Honoraires comptables et CAC	5 340 €			
	Publicité, publication	8 000 €			
	Voyages et déplacements	2 800 €			
	Réceptions	21 000 €			
	Frais postaux et de télécommunications	1 980 €			
	Services bancaires, autres	350 €			
	Cotisation Fédération nationale	825 €			
	64 - Charges de personnel	1 000 €		78 - Reprises sur amortis. et provisions	20 000 €
	Formation du personnel	1 000 €		Fonds dédiés ICOPE	20 000 €
	68 - Dotations aux amortissements	3 000 €			
	TOTAL DES CHARGES	416 300 €		TOTAL DES PRODUITS	416 300 €

A noter que ce budget est caduc puisque votre vote précédent a acté le changement d'exercice comptable et un exercice transitoire de 6 mois.

Il reste néanmoins une projection nécessaire pour une année complète de fonctionnement et construit à l'équilibre pour qu'il soit en adéquation entre les subventions reçues et les moyens à mettre en œuvre pour remplir nos missions et atteindre les objectifs conventionnés.

Pour les charges prévisionnelles 2026, parmi les évolutions significatives :

- **Location immobilière** : la participation croissante des adhérents aux événements proposés par la CPTS nous amène à rechercher des salles de réunions extérieures plus grandes, impliquant des coûts supplémentaires.
- **Honoraires professionnels de santé** : le nombre croissant de nos actions et la participation de nos adhérents aux groupes de travail et actions, elle aussi croissante, nous ont amenés à augmenter le montant de ce poste.
- **Abonnement / informatique** : le déploiement des parcours nécessite d'investir dans des outils informatiques dédiés.

Pour les produits prévisionnels 2026 :

- Le budget montre la complexité de répartition des subventions sur un exercice décalé par rapport à l'ACI. D'où le choix d'adapter notre exercice comptable à la période ACI.
- Pour la part variable, nous avons décidé la projection d'une atteinte des objectifs à 70 %. A noter que l'année dernière, après différentes négociations, nous avons obtenu plus de 87 %
- A noter les fonds dédiés ICOPE (2025) qui vont nous permettre de continuer l'animation territoriale jusqu'à fin 2026. Décision qui a été prise en Conseil d'Administration suite à l'arrêt de la subvention ARS au mois de juillet 2025.

Un autre budget sera fait sur 6 mois.

L'assemblée a-t-elle des questions ? Pas de questions, passage au vote.

4.1 Vote – Approbation du budget prévisionnel 2026

La Présidente soumet à l'approbation de l'assemblée générale le budget prévisionnel 2026

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat du vote : le budget prévisionnel 2026 est adopté à l'unanimité

5 Présentation du Rapport d'activité 2025

5.1 Fonctionnement

Rappel de la composition du Bureau, du Conseil d'Administration, de l'équipe salariée et des chargées de missions.

Au cours de l'année 2025, le Bureau s'est réuni 8 fois et le Conseil d'Administration 2 fois.

5.2 Territoire

Après mise à jour des données INSEE, notre territoire, qui couvre 12 communes, recense désormais 84 129 habitants.

5.3 Adhérents

Au 31 décembre 2025, nous recensons :

- 355 adhérents professionnels de santé (adhésions individuelles), soit une progression significative.
- 20 structures.

5.4 Infographie

Synthèse illustrée dont les chiffres montrent la dynamique de notre CPTS (Cf. rapport d'activité).

5.5 Nos groupes de travail

Présentation des différents groupes de travail actifs au sein de notre CPTS (Cf. rapport d'activité).

5.6 Les missions

5.6.1 Rappel des missions socles et complémentaires de la CPTS.



5.6.2 Focus sur la mission 1 – Accès aux soins :

- Sur **l'accès à un médecin traitant** on notera notamment :
 - Liste d'attente : même si le délai moyen de résolution est de 5 mois, c'est un travail de longue haleine avec une liste d'attente qui s'allonge de plus en plus face à une pénurie de médecins généralistes qui perdure.
 - Projet Dalia : difficultés pour développer le projet mais nous avons une réelle perspective de collaboration avec le CH de Montauban.
- Sur la prise en charge des **soins non programmés** :
 - TOD SNP 82 : bilan chiffré présenté
- Sur la **collaboration interprofessionnelle** :
 - A noter, la difficulté de recruter des médecins généralistes pour répondre aux téléconsultations.
- Sur la **communication Ville-ES-ESMS** :
 - Ligne de téléexpertise en neurologie : bilan chiffré présenté

5.6.3 Focus sur la mission 2 : parcours pluriprofessionnels

Notre CPTS est engagée sur 3 parcours :

- Prise en charge et suivi des enfants et des adolescents en situation de souffrance psychique dans le cadre d'un Parcours de Soins Partagés en Psychiatrie.
- Sécurisation de la sortie d'hospitalisation et prévention de la ré-hospitalisation du patient âgé.
- Insuffisance cardiaque.

Et sur la perspective d'un autre parcours :

- Activité Physique Adaptée

5.6.3.1 Prise en charge et suivi des enfants et des adolescents en situation de souffrance psychique dans le cadre d'un Parcours de Soins Partagés en Psychiatrie.

Genèse et objectifs du parcours rappelés dans le rapport d'activité.

A noter que le dossier et la demande de **financement ont été déposés le 16/06/2025** auprès de l'ARS, **sans réponse à ce jour.**

5.6.3.2 Sécurisation de la sortie d'hospitalisation et prévention de la ré-hospitalisation du patient âgé.

La Présidente donne la parole à Madame Cécile Cantecorp – chargée de parcours pluriprofessionnels au sein de la CPTS de Montauban pour présenter les autres parcours.

Les éléments clés du parcours sont présentés via un schéma (Cf. rapport d'activité).

Les perspectives 2026 sont :

- L'intervention directe de la chargée de parcours pour faciliter la sortie d'hospitalisation des patients fragiles.
- La création et la diffusion d'un kit « Anticipons l'hospit »

5.6.3.3 Parcours insuffisance cardiaque

Les éléments clés du parcours sont présentés via un schéma (Cf. rapport d'activité).

Lors de différentes actions de sensibilisation, 69 patients ont pu bénéficier d'un dépistage. Le bilan final sur ces 69 patients est présenté (Cf. rapport d'activité).

Pour 2026, d'autres actions de dépistage sont prévues et notamment vers des publics précaires.

5.6.3.4 *Perspective de parcours : Activité Physique Adaptée*

Madame Cécile Cantecorp donne la parole à Monsieur René Lopez, masseur-kinésithérapeute et référent du groupe de travail parcours APA.

M. Lopez présente le parcours (Cf rapport d'activité) et apporte les précisions suivantes :

- Le groupe de travail réunit aujourd'hui des masseurs-kinésithérapeutes et des médecins.
- Le décret a défini les masseurs-kinésithérapeutes, comme les professionnels les plus adaptés pour initier l'activité physique adaptée.
- Ce parcours, destiné aux personnes à limitations sévères (loin de l'activité physique, ayant, pour la plupart une appréhension ou peu d'appétence pour l'activité physique), leur propose un véritable accompagnement. D'où la création d'un référent activité physique. Rôle nouveau pour notre profession et qui consiste en la réalisation de 3 entretiens motivationnels et de suivis à 3,6 et 12 mois. Phases d'accompagnement qui permettront de donner des éléments de progression au patient.
- L'objectif de ce parcours est de changer leur comportement vis-à-vis de l'activité physique et pouvoir ensuite en mesurer les bénéfices.
- Aujourd'hui il s'agit d'une expérimentation avec les membres du groupe de travail mais cette expérimentation est ouverte aux volontaires : masseur-kinésithérapeutes, psychomotriciens ou ergothérapeutes.

5.6.4 Focus sur la mission 3 - Prévention :

5.6.4.1 *Santé mentale*

Les actions menées et perspectives sont présentées par la Présidente (Cf. rapport d'activité).

5.6.4.2 *Vaccination*

Les actions menées et perspectives sont présentées par la Présidente (Cf. rapport d'activité).

5.6.4.3 *Soutien à la parentalité*

La Présidente donne la parole à Madame Valérie Sanches – Sage-Femme et référente du groupe de travail.

Mme Sanches présente les actions et perspectives (Cf rapport d'activité) et apporte les précisions suivantes :

Sur les actions menées :

- Ateliers futurs parents : sensibilisation à la santé environnementale, perturbateurs endocriniens
- La pochette de suivi grossesse est conçue pour donner un nombre d'informations importantes (celles que l'on donne généralement en consultation), présence du violentomètre. Les patientes pourront y glisser échographies, résultats biologiques, etc...
- La participation au dispositif handigynéco permet quant à lui, de proposer des consultations gynécologiques aux patientes en situation de handicap directement dans les structures médico-sociales.

Sur les perspectives :

- De nombreuses thématiques sont envisagées pour d'autres soirées de formation à destination des professionnels de santé.
- A destination du public, elle souhaiterait développer les actions de prévention dans les établissements scolaires.

5.6.4.4 *Dépistage*

Notre mission s'attache aux 3 cancers qui bénéficient d'un dépistage organisé : cancers du sein, du col de l'utérus et colorectal.

Les actions à destination des professionnels de santé et à destination du grand public sont présentées (Cf. rapport d'activité).

5.6.4.5 *Introgénie médicamenteuse*

Les actions et perspectives sont présentées (Cf. rapport d'activité).

5.6.5 Focus sur la mission 4 – réponse face à une situation sanitaire exceptionnelle

Une crise sanitaire a été déclenchée l'été dernier, suite à une épidémie de Rougeole. Il a fallu agir vite face à une infection virale extrêmement contagieuse.

Le bilan de cette crise montre un beau travail collaboratif avec les acteurs et partenaires mobilisés.

Nous profitons pour remercier la Ville de Montauban et le Dr Raphaëlle Villard.

5.6.6 Focus sur la mission 5 – Actions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins

La présidente passe la parole à Madame Mathilde Ernould, masseur-kinésithérapeute et référente du groupe de travail.

Mme Ernould présente les actions et perspectives (Cf. rapport d'activité) et apporte les précisions suivantes :

- Ce comité d'éthique qui sera opérationnel début juillet 2026, se veut comme un soutien pour aider à la réflexion mais pas comme un organe de décision.
- Il a été décidé avec le groupe de proposer aux adhérents de la CPTS une soirée « généraliste » pour aborder le sujet de l'éthique. Elle se déroulera mi-septembre et s'intitulera, pour une bonne entrée en matière... : « Soignants, pourquoi on s'emmerde avec l'éthique ? ».

5.6.7 Focus sur la mission 6 – Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

La Présidente donne la parole au Docteur Laure Dagrassa – Neurologue à Montauban.

En préambule, est proposée une illustration humoristique (récemment envoyée via la News Letter du Vidal).

Cette illustration est le reflet de l'état de santé des soignants. Suite à une consultation nationale 2023 auprès de 43 000 professionnels de santé, 55 % disent avoir déjà vécu un épisode d'épuisement (contre 34 % des salariés français).

Comme indiqué dans le rapport d'activité, des axes de prévention ont été mis en place au sein de la CPTS via :

- Des temps d'échanges informels (cafés des soignants, afterworks)
- De l'activité physique en groupe (course, marche)
- Des temps de sensibilisation comme la soirée ciné-débat. Un film qui a beaucoup bousculé et a permis de nombreux échanges.

5.7 Programme ICOPE

La Présidente donne la parole à Madame Laure Meszoly – IDEL – Animatrice territoriale ICOPE.

Mme Meszoly présente Le programme, ses objectifs, le rôle de l'animation territoriale, les actions menées, les perspectives (Cf. rapport d'activité) apporte les précisions suivantes :

- L'efficience de la prévention passe par la régularité des tests : il est conseillé de réitérer le test tous les 6 mois à 1 an.
- Le bilan chiffré montre que les nombreuses formations auprès des professionnels et leur accompagnement (tutorat) lors des différentes étapes portent leur fruit. On constate une nette augmentation du nombre de Step 1 réalisés par des professionnels de santé et par voie de conséquence une augmentation du nombre de seniors inclus dans le programme.

5.8 Vie associative

5.8.1 Guide du membre adhérent

La Présidente indique que le guide du membre adhérent est disponible sur notre site internet.

5.8.2 Nous suivre sur les réseaux sociaux

La Présidente indique que la CPTS développe désormais sa communication au travers de deux réseaux sociaux : LinkedIn et Instagram.

L'assemblée a-t-elle des questions ? Pas de questions, passage au vote.

5.9 Vote – Approbation du rapport d'activité 2025

La Présidente soumet à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activité 2025.

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat du vote : le rapport d'activité 2025 est adopté à la majorité

6 Questions diverses

Pas de question au sein de l'assemblée.

7 Résultats des élections du conseil d'administration

La Présidente indique qu'une élection pour le collège des **Biologistes** devra être réorganisée lors de la prochaine assemblée générale puisque les deux bulletins remis dans l'urne sont nuls (case non cochée pour les deux).

La Présidente donne la parole à Monsieur Parmentier pour lecture des résultats sur les autres collèges.

Collège	Sont élus
IDEL	CAMBOUNET Maxime GACHET Sandrine VINEL Carole
Masseurs-kinésithérapeutes	ERNOULD Mathilde FERNANDEZ Ludovic LOPEZ René
Médecins	
Médecins généralistes	GARCIA Bastien JOUVENT Marie SABRIÉ Thomas TRINQUES François-Marie
Médecins du 2nd recours	DAGRASSA Laure
Orthophonistes	BAZIA Ségolène
Orthoptistes	LABORIE Marie-Laure
Pédicures-podologues	COSTA Sophie
Pharmaciens	BISSON Florent CAMBON-CHEVALIER Florence DAL MOLIN Anne-Laure
Sages-femmes	SANCHES Valérie
Associés	CEDON-TABARLY Julie DELERIS Jean-François
Partenaires	CATON Fabrice SERRES Bernadette

8 Vote du conseil d'administration pour les membres du bureau

La Présidente propose un seul vote à main levée puisqu'il y a autant de candidats que de postes. Les membres du Conseil d'Administration valide ce process.

Poste	Nombre de poste(s) à pourvoir	Candidats	Profession (à titre indicatif)
Présidente	1 poste	GOYA Mireille	Médecin Généraliste
Vice-Président.e	3 postes	BIRAGUE Elise LIGNIERES Arnaud LACHEZE Béatrice	Médecin Généraliste Pharmacien IDEL
Secrétaire	1 poste	DAGRASSA Laure	Neurologue
Secrétaire adjointe	2 postes	GUIJARRO Maria VINEL Carole	Médecin Généraliste IDEL
Trésorier	1 poste	RAMON Stéphane	IDEL
Trésorier.ère adjoint.e	2 postes	LOPEZ René SANCHES Valérie	Masseur-Kinésithérapeute Sage-Femme

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat du vote : les candidats au bureau sont élus à l'unanimité

9 Remise de prix aux gagnants du défi Mars Bleu

La Présidente donne la parole à Nicolas Parmentier pour la remise des prix.

Les adhérents de la CPTS ont participé cette année au défi Mars bleu. Ils ont été plus d'une centaine répartie dans près d'une vingtaine d'équipes à cumuler sur trois semaines un nombre de pas journaliers soit près de 10 784 km.

1. Les trois premières équipes suivantes sont récompensées :

- La team piquouse
- La PMI
- Bloc de la clinique Cave

2. Les trois premiers en individuel sont récompensés :

- Cave qui marche
- Alex
- L'Apothicaire

La Présidente clôture cette assemblée générale à 22h10 en remerciant les participants et en les conviant au buffet dinatoire.

Mireille Goya-Lavigne
Présidente

